



SYNDICAT SUD SDIS 44
Loire-Atlantique

À l'attention de Monsieur le Président du Conseil d'administration du SDIS 44
À l'attention de Monsieur le Directeur départemental du SDIS 44

OBJET : PRÉAVIS DE GRÈVE – Disponibilité opérationnelle des moyens du SDIS 44

Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur,

Le syndicat SUD SDIS 44 dépose un préavis de grève concernant les personnels du SDIS 44 relevant de son champ de syndicalisation.

Ce préavis est applicable du dimanche 27 septembre 2026 à 07h00 au mercredi 2 octobre 2026 à 07h00.

Chaque journée de cessation collective du travail constitue une journée de grève distincte.

MOTIFS ET REVENDICATIONS

Ce préavis est motivé par les conséquences croissantes des tensions du système de santé sur la disponibilité des moyens du SDIS 44 et la capacité opérationnelle des centres de secours.

SUD SDIS 44 revendique notamment :

- la préservation de la disponibilité opérationnelle des VSAV ;
- la réduction des immobilisations prolongées dans les établissements hospitaliers ;
- une régulation médicale permettant l'engagement du moyen le plus adapté au besoin de la victime ;
- une meilleure articulation entre SDIS, SAMU, établissements de santé et transporteurs sanitaires ;
- la mise en place d'un suivi précis des délais d'immobilisation des VSAV et de leurs conséquences sur la couverture opérationnelle ;
- l'association des représentants des personnels aux travaux engagés sur ces problématiques.
- Les moyens du SDIS ne peuvent durablement constituer une variable d'ajustement des difficultés rencontrées par le système de santé.

SUD SDIS 44 demande l'ouverture de négociations immédiates afin d'aboutir à des mesures concrètes permettant de préserver la disponibilité des secours et la sécurité de la population.

Fait à Nantes, le 21 septembre 2026

Pour le Bureau
SUD SDIS 44